

Le Grazacois



SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 2
Actualités	page 3
Transports et Mobilité	page 4
Vie municipale	page 10
Travaux et inaugurations	page 19
La Vie à Grazac	page 24
Etat civil	page 38
Au-delà de Grazac	page 38
Informations utiles	page 42



Le mot du Maire



Grazacoises et Grazacois,

Chers administrés(es) et amis(es),

Après m'être tu pendant toutes ces campagnes électorales afin de ne pas susciter d'exaspération supplémentaire, dois-je pour autant faire l'impasse sur ces dernières semaines « électorales » ?

Peut-être, tant les suffrages auront exprimé colère, déficit, mais surtout disparités territoriales suivant que nous serions des citoyens des villes ou des campagnes...

Or nous sommes de cet entre-deux, le monde de la « rurbanité ». Ni urbain ou métropolitain, ni ruraux vivant d'une économie paysanne et/ou artisanale locale.

Dès lors, et parce qu'on ne nous expose que des « courses à l'échalote » entre partis et prétendants, notre quotidien semble échapper à toutes leurs réflexions... Alors, peut-être qu'en parler pourrait, aussi, être d'actualité ?

En effet, nos problèmes, notre vie quotidienne, notre organisation sociale s'en trouve spécifique... Et, sauf à mal appréhender l'expression des électeurs, il me semble bien qu'au-delà des clivages politiques, il existe une réelle répartition en trois camps de l'électorat français dont, bien au-delà d'enjeux politiques, nous sommes une des composantes territoriales encore très et trop ignorée.

Le monde « politique », depuis plus de 200 ans, n'a fait qu'accompagner un schéma presque inexorable d'une désertification rurale programmée à terme. L'urbain, ses métropoles et autres agglomérations, tout comme le monde rural historique, sont façonnés sur la base d'une construction et organisation territoriale postindustrielle sur le long cours. Ces « univers » se sont développés et ont conservé une forte culture politique, « gauche/rose/rouge » ou « droite/bleue/républicaine ».

La bascule d'un certain exode urbain n'a pas été anticipée. L'expatriation subie et forcée de familles entières ces dernières décennies, notamment par l'explosion du coût du foncier urbain en agglomération, renforcé par la COVID-19, autant d'éléments prenant de cours l'organisation territoriale rurale. Cette modification des paysages ruraux de proximité est venue « chambouler » et perturber l'organisation de nos villages et contrées devenus « déserts » au fil du temps. Ils sont mis sous haute pression d'exigences de services et intégration des nécessités communes dans la gestion de la Nation.

Ce monde de la « rurbanité » dont nous sommes, s'en trouve plutôt fracturé et penchant fortement vers les extrêmes, et donc très divisé en apparence, l'extrême droite trouvant là son bonus, son terrain, diront certains.

Les raisons de cette « fronde » n'ont rien de très surprenant : + 20% sur les carburants (poste principal des ménages après le loyer), flambée des énergies domestiques, + 15% sur l'alimentaire, sans parler des taux de crédits ... Mais encore : des services publics qui ferment et le désengagement de l'Etat, l'abandon de la taxe d'habitation...

Et, comme si cela ne suffisait pas, de nouvelles « contraintes » dites environnementales : les ZAE, les diverses nouvelles normes qui accompagnent ces objectifs... Autant de nouveaux prétextes ressentis comme du racket organisé.

Mais qui paie et comment ? Un nouveau monde qu'il va falloir financer, à crédit...

Nouveau monde avec son cortège de besoins : accueil petite enfance, écoles, services publics, pas de service médical disponible, mais le travail toujours très distant, voire précaire, la vie associative dispersée...

Pour peu que survienne « un accident » de la vie (santé, divorce, décès...), la coupe est pleine. Or, tout cela n'est pas nouveau même si, aujourd'hui, c'est une majorité d'entre vous qui y est confronté.

Mon Conseil et moi-même connaissons tous ces situations. Ce sont les nôtres, parce que nous aussi sommes des « rurbanins » arrivés ici voilà plus de 20 ans. Nous y faisons face quotidiennement. Ces 30 dernières années nous avons prioritairement reconstruit un système scolaire primaire intercommunal local. **Nous mettons tout en œuvre pour combler les manques et besoins d'équipements de proximité** (MAM, résidence personnes âgées, animation inclusive AVP, aire de loisirs, portage du local commercial...). Mais notre engagement ne s'est pas arrêté là : nous avons toujours pris position, voire mené des « bagarres politiques » à l'échelle intercommunautaire et ainsi participé à : la collecte et traitement des ordures, traitement de l'eau et assainissement, le soutien à la formation continue, au maintien à domicile de personnes fragiles... Un collège à Cintegabelle, un lycée à Auterive, une école de musique à la CCBA et bientôt un centre aquatique. Et devinez qui, systématiquement, s'oppose entre autres à ces deux derniers sujets, soit en votant contre, ou en s'abstenant ?

Des élus territoriaux bien étiquetés à la droite extrême ; ceux-là même ayant obtenu bonus des urnes.

Comprenez notre déception face à cette poussée de l'extrême droite dans notre commune alors que nous aurions préféré un soutien avec plus de fermeté autour de nos démarches et engagements que nous croyons structurants et constructifs pour le long terme...

Dans le même esprit, nous assumons notre soutien depuis plus d'un an, au collectif de 50 foyers Grazaçois formant appel de la décision de l'Etat ne reconnaissant pas leurs sinistres dus à la sécheresse de 2022. Nous avons ainsi interpellé le Premier Ministre, le Ministre de l'Intérieur, la Ministre de la Ville et des Collectivités... Ces 50 foyers impactés c'est 25% du bâti de Grazac construit antérieurement à 2000. Or, à ce jour, un seul soutien parlementaire effectif en la personne de notre Député réélu, Monsieur BEX. Comment peut-on imaginer que l'on ne trouve aucune solution pour ces familles dont tous les espoirs d'une vie peuvent s'effondrer.

De fait, peut-on se satisfaire de l'individualisation de nos comportements? Ici 50 foyers isolés face à leurs difficultés, mais aussi de chacun d'entre nous. Cela souligne bien que nous devenons tous des proies faciles pour un bourrage de crâne médiatique qui, loin de se soucier de créer du lien social, nous oppose tous, nous isole et nous ramène individuellement à nos petits problèmes quotidiens qui, mis bout à bout, deviennent vite insupportables, certes. Mais peut-on oublier ce qui fait société... L'autre à nos côtés, le collectif.

J'aimerais tant être entendu, n'entrons pas dans le jeu des affrontements ; **que nos différences soient richesses et forces communes.**

Je ne peux clore ce mot sans vous souhaiter à toutes et tous de bonnes et belles vacances, un bon repos que je sais bien mérité.

Michel ZDAN, Le Maire.

Actualités

Le restaurant du village est ouvert !

Bonne nouvelle, après quelques mois de travaux de réhabilitation, et l'installation des nouveaux gérants, le restaurant a ouvert mercredi 3 avril sous le nom de "MaCam's".

Le Macam's propose une ambiance conviviale, simple, accessible et respectueuse.

Il propose une grande terrasse pour les soirées d'été, soirée à thèmes et les week-ends.

Le Macam's est ouvert toute la semaine sauf le lundi, au 7 place du Village.

Il est prudent de réserver au : **05.62.20.21.01**



Transport et Mobilité

La mobilité, où comment se déplacer sur le territoire et au-delà suivant ses besoins, son âge, ses capacités, devient de plus en plus un sujet qu'il appartient aux collectivités d'organiser jusqu'à offrir des solutions diverses répondant pour chacune d'elles à des critères spécifiques.

Ainsi la Région qui a la compétence "mobilité" déploie, organise et aide à déployer diverses solutions adaptées à la diversité des situations et des publics.

Ce n'est pas une mince affaire, mais saluons les efforts financiers mobilisés pour réussir une thématique associant mobilité et accessibilité avec économies et sobriété énergétique, au travers de tarifs réduits, jusqu'à la gratuité pour certains publics.

CCBA - Mise en place du transport à la demande



La région Occitanie définit sa politique de TAD (Transport A Domicile), comme visant à répondre aux besoins des populations des territoires de faible densité, peu ou pas desservis par des lignes régulières de transport.

Le transport à la demande permet à tous et toutes de se déplacer pour rejoindre un pôle d'activité dans les zones à faible densité de population.



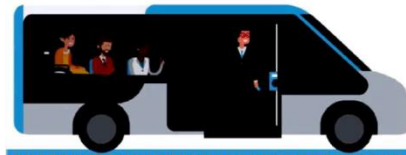
Comment fonctionne le TAD ?

Le principe est simple : il suffit de réserver sa navette par téléphone au plus tard la veille à 17h. Un chauffeur vient ensuite prendre le demandeur à son domicile ou au plus proche de chez lui, sur un point d'arrêt prédéfini.

L'itinéraire est ensuite construit en fonction des réservations des usagers. C'est en cela que le TAD se distingue des autres transports collectifs : il faut le réserver via un numéro vert.

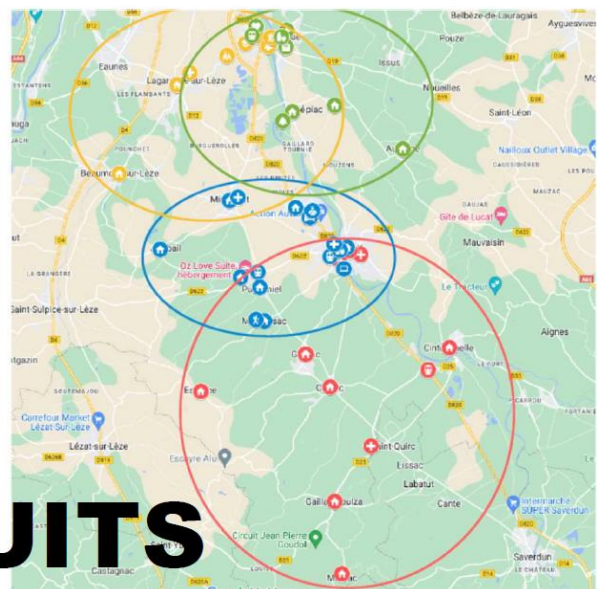


- Numéro : **0 805 608 100**
- (appel gratuit, centrale gérée par la Région) Tarif :
 - Aller : 1€
 - Aller + Retour : 2€
- Véhicule 9 places PMR



4

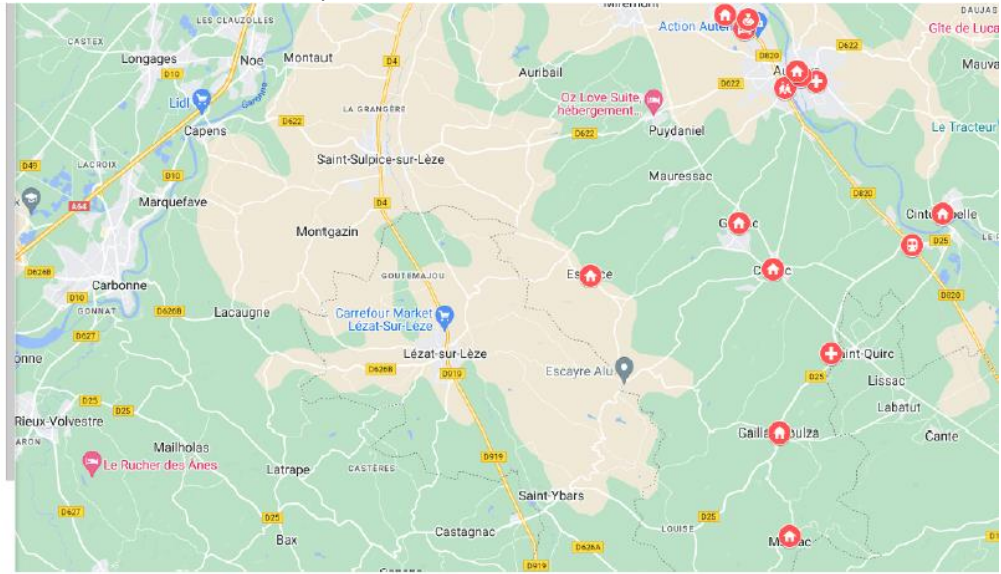
CIRCUITS



Concernant Grazac - Lundi après-midi : Marliac -> Auterive :

LUNDI PM / Circuit Marliac - Auterive

- Mairie de Marliac
- Mairie de Gaillac-Toulza
- Clinique de Verdaich
- Mairie de Cintegabelle
- Gare de Cintegabelle
- Mairie de Caujac
- Mairie d'Espèrce
- Mairie de Grazac
- RPE Auterive
- Cabinet médical Michelet
- Maison des Solidarités d'Auterive
- Mairie Auterive
- Aire de Covoiturage de la Pradelle
- Gendarmerie Nationale
- CCBA



LUNDI APRES-MIDI / MARLIAC - AUTERIVE

Commune	Arrêt	Horaire Aller	Horaire Retour	Coordonnées GPS (de l'arrêt du mini-van)
Marliac	Mairie	14h01	18h18	43.22750460238992, 1.4748045501822848
Gaillac-Toulza	Mairie	14h06	18h12	43.254942700912125, 1.4711906737978935
Gaillac-Toulza	Clinique de Verdaich	14h11	18h07	43.27581420923049, 1.490883900113956
Cintegabelle	Mairie	14h20	17h57	43.31383865250605, 1.5315062307808402
Cintegabelle	Gare	14h25	17h52	43.30547501288084, 1.5206669394714196
Caujac	Mairie	14h32	17h45	43.29886249255564, 1.4689852966216845
Espèrce	Mairie	14h40	17h37	43.297446080460126, 1.4005822141885078
Grazac	Mairie	14h47	17h29	43.311261711746845, 1.4560298785828831
Auterive	Relais petite enfance	14h55	17h21	43.34768599305572, 1.4733126820408158
Auterive	Cabinet médical Michelet	15h	17h16	43.349643510137604, 1.4849305167766482
Auterive	Maison des solidarités	15h03	17h14	43.35108651813558, 1.479079703506366
Auterive	Mairie	15h06	17h12	43.35229136401886, 1.4772764127850215
Auterive	Aire de covoiturage	15h12	17h05	43.364195522227256, 1.4580168637093194
Auterive	Gendarmerie nationale	15h13	17h04	43.366563696398146, 1.4593072639192006
Auterive	CCBA	15h15	17h02	43.367763857470095, 1.4509740546504029

Durée : 1 h 15 min : Kilomètres : 46.3 kms

Transports scolaires

Transports scolaires régionaux : Pensez à vous inscrire !
Les inscriptions sont ouvertes du 10 juin au 31 juillet 2024.

Attention à la date limite....

En Occitania, les élèves voyagent GRATUITEMENT selon les conditions prévues par le règlement.

À partir du 1^{er} août, frais d'inscription = 25€

llo Les transports de Ma Région

Message de la Présidente de Région Carole DELGA :

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Dès la rentrée scolaire 2021, la Région Occitanie a été la première à proposer la **gratuité des transports scolaires**, de la maternelle au lycée, pour **160 000 élèves**, représentant une économie allant jusqu'à 315 € par famille et par an.

Les élèves doivent obligatoirement s'inscrire sur lio-occitanie.fr du 10 juin au 31 juillet 2024. A compter du 1er août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.

Depuis la rentrée 2023, la carte annuelle de transport scolaire **permet à tous les abonnés au transport scolaire régional de voyager gratuitement y compris les week-ends et vacances scolaires** sur les autocars de lignes régulières du réseau liO, en plus de leur trajet domicile – établissement scolaire.

Une mesure pour offrir à nos jeunes une plus grande liberté de déplacements pour leurs loisirs, leurs activités sportives ou culturelles, tout en préservant notre planète et le budget des familles.

Il est à noter que, conformément au règlement d'accès à bord des autocars liO, les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte ou un accompagnateur de plus de 15 ans.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information auprès de vos administrés. Un kit de communication vous est mis à disposition à cet effet.

Vous en souhaitant une bonne réception.



Carole DELGA
Présidente de la Région Occitanie



Sondage public - Projet transport à Grazac

Vous trouverez ci-dessous les données brutes des résultats du sondage sur le transport. Une assemblée publique sera organisée au dernier trimestre 2024 pour permettre à tous de s'exprimer et de partager les résultats définitifs du questionnaire tous ensemble.

Pourcentage de participation (sur 352 foyers) : **17%**

19 réponses sur le formulaire en ligne et 41 réponses papiers (boite au lettre mairie)

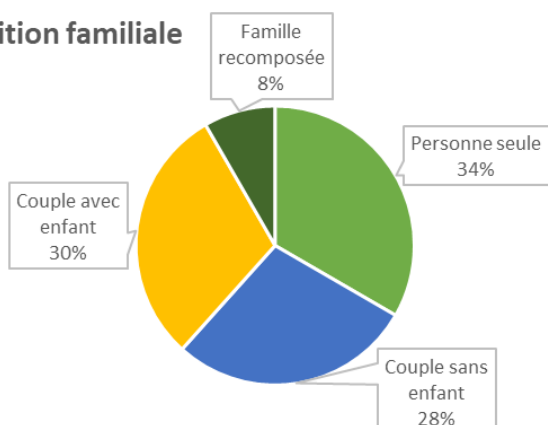
D'où proviennent les réponses reçues :

- Le Bourg : 21
- Lotissement : 17
- Hameaux : 14
- Adresse inconnue : 8

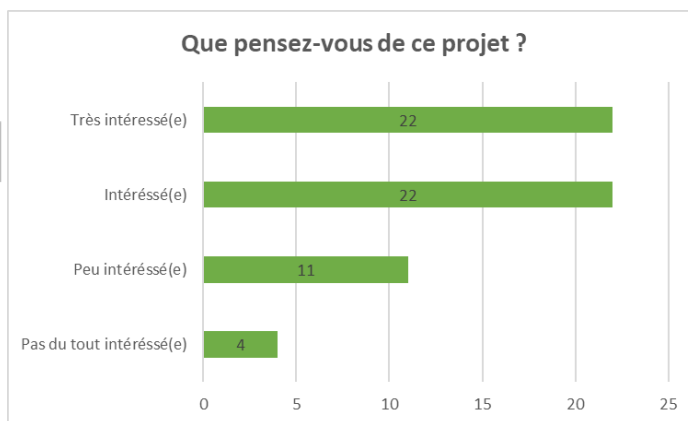
Âge des personnes ayant répondu au questionnaire :

- 18-40 ans : 12
- 40-60 ans : 11
- 60-80 ans : 12
- Plus de 80 ans : 2

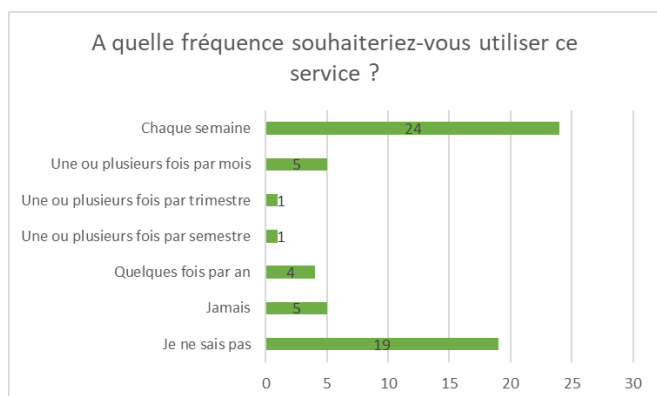
Composition familiale



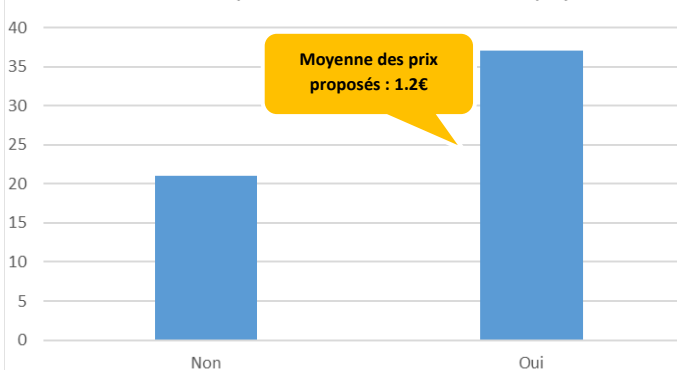
Que pensez-vous de ce projet ?



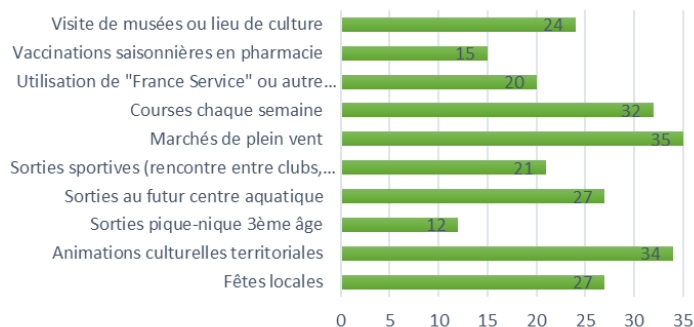
A quelle fréquence souhaiteriez-vous utiliser ce service ?



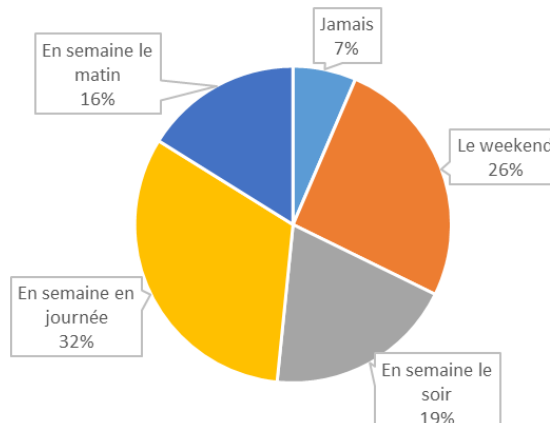
Pensez-vous que ce service devrait être payant ?



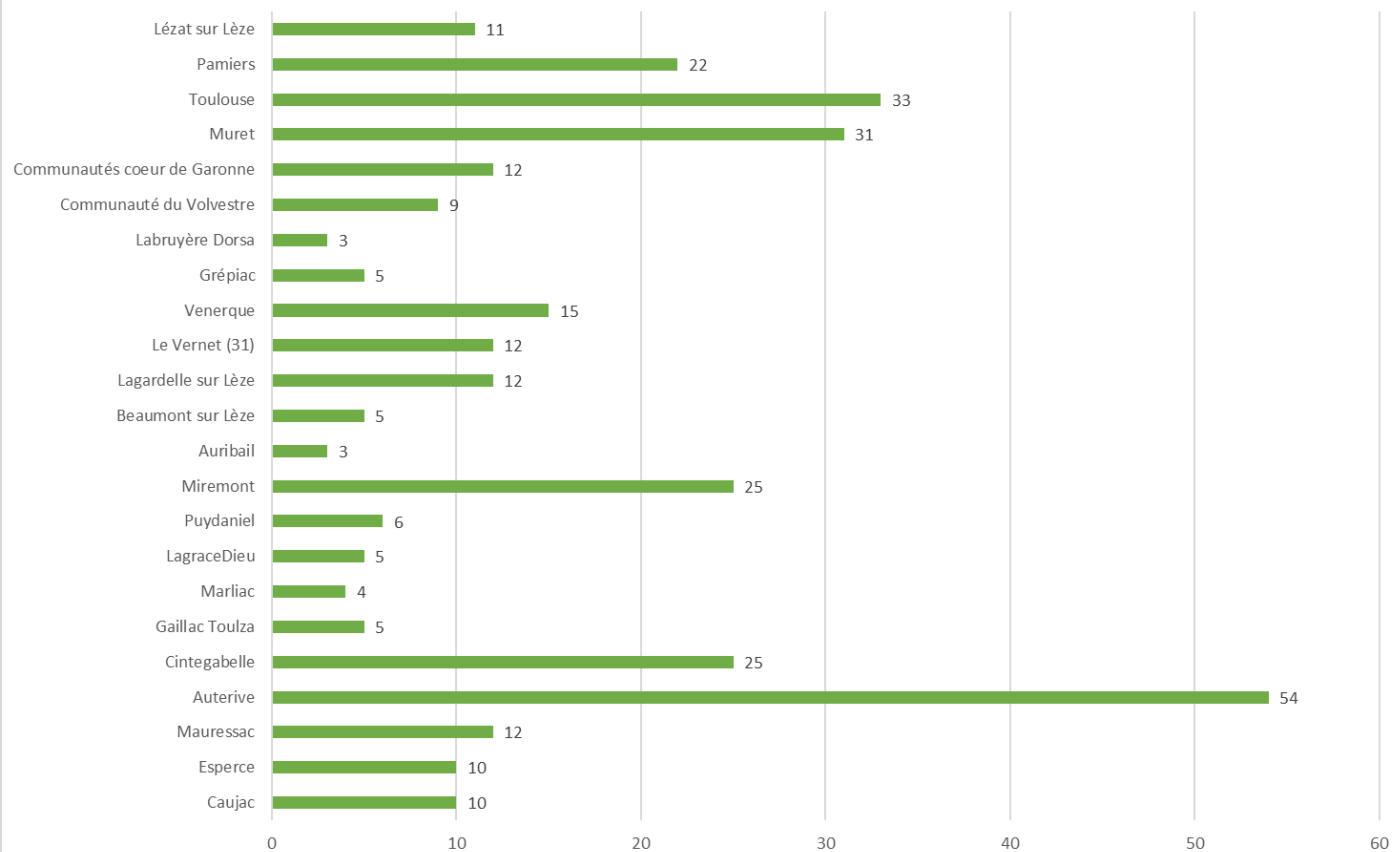
Usages souhaités pour ce transport électrique



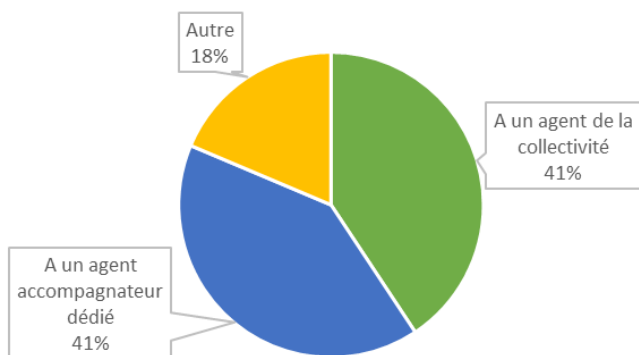
Quand souhaiteriez-vous utiliser ce service ?



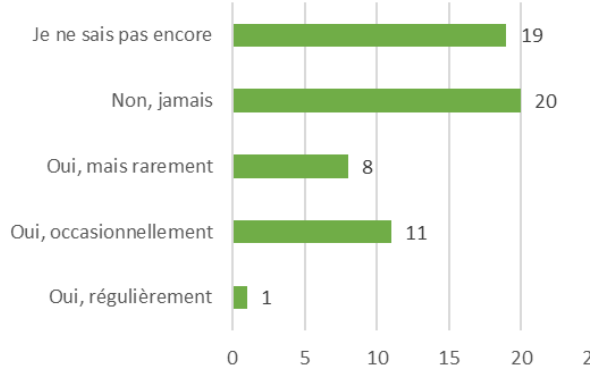
Pour quels déplacements sur le territoire ?



A qui feriez-vous confiance pour conduire le mini-bus ?



Pourriez-vous être bénévole pour accompagner certains usagers



Commentaires libres sur les usages souhaités en complément des propositions dans le questionnaire

Pour des dons du sang Pour évènements culturels	Lezat et Auterive pour le marché Médecins ou pharmacie Bibliothèque/médiathèque
Grandes villes où se trouve les commerces, docteurs, banques et pharmacies	Rendez-vous médicaux
Déplacement magasin de proximité (boulangerie par exemple)	Sorties Cinéma et Don du sang
Navette vers la gare SNCF d'Auterive et de Muret	Arrêt Gare SNCF Auterive
Gare SNCF d'Auterive ou Gare SNCF de Cintegabelle	Lycée, Collège, Gare d'Auterive
Déplacement à la gare Auterive pour favoriser transport en train si on travaille sur Toulouse.	Navette gare matin et soir
Gare d'Auterive	Piscine & Médiathèque
Lotos	Boulangerie

Commentaires libres reçus dans les questionnaires

C'est une très belle initiative ! Concernant la participation financière évoquée à la question précédente : Une participation symbolique mais qui permettrait de rendre ce service pérenne...	Peu importe du moment que c'est une sérieuse compétente, sérieuse et agréable. Pour le moment nous sommes autonomes mais nous pensons à l'avenir. Un plus attractif pour la commune. Va faciliter les déplacements...
Ecologique - Essentiel à tous - Pratique - Maintien du lien social	Le projet en soi est intéressant mais va occasionner des dépenses qui ne seront pas les bienvenues vu la conjoncture actuelle.
A condition que ce ne soit pas un retraité et même que ce soit une création de poste et un emploi	Pas pour moi spécialement mais pour les gens dans le besoin ou même les jeunes afin qu'ils soient plus en sécurité que à pied.
Je trouve que c'est une très bonne idée, en espérant que ce projet aboutisse sous pour autant sans se ruiner. Pour pouvoir aussi assister à des vides greniers, marché de Noël, festivités.	Gratuit pour les personnes à faible revenu 4 € pour Auterive et Cintegabelle 8 € pour Le Vernet 12 € pour Muret
Je ne suis pas intéressé par ce service, je pense que cela s'adresse plus au personne agée, ou personne qui n'ont pas de voiture.	Ce genre de service doit servir à un maximum de chose pour permettre à qui le veut de pouvoir faire une de toutes ces propositions et aides
Service de type TAD (transport à la demande) vers Auterive (pour RV administratif, médical ou autre) Intéressant pour les ados, jeunes adultes et toute personne sans véhicule souhaitant se rendre à Auterive pour prendre le train.	A quelqu'un qui a son permis et un casier judiciaire vierge, recruté par la collectivité mais potentiellement avec sa propre entreprise ou micro entreprise. Contacter la SNCF pour voir si un partenariat possible avec eux en terme de financement ou fréquence de passage.
Pas pour moi pour l'instant. Mais très intéressant pour d'autre peut-être	Bonne initiative, en espérant que ce projet voit le jour.
Très bonne idée pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer tout seul	Très bonne idée pour les personnes en perte d'autonomie ou ne souhaitant pas prendre la voiture
C'est bien que ce soit prévu un bus électrique. Cela manque de covoiturage ou transport à Grazac et Auterive, et villes autour on n'est pas assez desservis	Un projet excellent. Proposer un tarif subventionné exemple 20€/mois
Très bonne idée pour les personnes qui se déplacent difficilement	Beaucoup de jeunes peuvent être intéressés et les parents car plus de sécurité que le vélo ou la moto
Pas nécessaire pour nous. Bus électrique non fiable	Pour les enfants qui vont grandir sécurité ++++
Si une course se présente, doit-on prévenir ? Combien de temps dure la course ?	Bonne idée à condition de l'utiliser pour de bonnes raisons
Je trouve ce projet très intéressant pour permettre une mobilité à toute personne : jeunes, étudiants, personnes à mobilité réduite, séniors, salariés désireux d'emprunter les transports depuis la gare ou le métro le plus proche....	Pour le conducteur, une personne à l'écoute et qui inspire la confiance et primordial pour ce genre de service, il faut aimer les gens et surtout aider et respecter !
Pour nos ados qu'ils veulent être indépendant pour aller sur Auterive	Silencieux et non polluant qui apporte au village un service de transport gratuit
L'idée est bonne mais reste à savoir, avec le mode de vie actuel des séniors, si des systèmes proposés conviendront.	Cela permettra à aider les séniors de faire leurs courses, partager un moment convivial lutter contre l'isolement. Maintenir du lien social.

Conseils municipaux

Tous les comptes rendus détaillés sont disponibles sur le site internet de Grazac : <https://www.mairie-grazac31.fr>
Rubrique "Comptes-rendus des conseils municipaux".

16/02/2024

1/ Nouvelle élection de trois délégués titulaires et d'un délégué suppléant de la commune au Syndicat du Rieutarel.

01/03/2024

1/ Présentation des enjeux du ZAN, de la loi Climat et Résilience par le Cabinet VALORIS EXPERT
2/ Approbation du Compte rendu du conseil municipal du 26/01/2024
3/ Modification du nombre d'adjoints et suppression d'un poste d'adjoint.
4/ Annule et remplace la délibération N°2023-89 portant sur l'autorisation de Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

29/03/2024

1/ Approbation du CR du Conseil Municipal du 01/03/2024 Ajournée.
2/ Résultat de la CAO - Marché de travaux de réhabilitation et extension de la Maison de Village. Attribution des lots du N°1 au N°9, ainsi que du N°11.
3/ Désignation délégué pour représenter la commune auprès de l'AIFP en remplacement de l'élue démissionnaire.
4/ Désignation membre de la commission PLU en remplacement de l'élue démissionnaire.
5/ Attribution de la prime exceptionnelle "pouvoir d'achat" suite avis favorable CST au personnels titulaires.
6/ Adhésion aux conventions de participation de santé et prévoyance à l'avis favorable du CST.
7/ Remboursement de frais sur achat chez fournisseur sans compte administratif.
8/ Devis pour acquisition d'une tondeuse auto-portée.
9/ Vote du compte administratif.
10/ Approbation du compte de gestion
11/ Affectation de résultat.
12/ Révision de la maquette de financement de la "Maison de village" - Participation DETR/CAF.
13/ Orientations budgétaires.
14/ Questions diverses.

05/04/2024

1/ Dépôt de plainte devant le Procureur de la République pour propos diffamatoires à l'encontre de Monsieur le Maire
2/ Convention temporaire entre ALTEAL et la Commune de Grazac.
3/ Candidature MAM
4/ Vote des taux des taxes foncières et TH sur les résidences secondaires
5/ Vote du budget primitif 2024
6/ Demande de subvention et cofinancement de la CAF pour les travaux de réhabilitation de la maison de village
7/ Fixation du mode de gestion des amortissements et immobilisations en M57
8/ Questions et informations diverses.

26/04/2024

1/ Approbation des comptes rendus des Conseils Municipaux des 16/02/2024, 01/03/2024, 29/03/2024, 05/04/2024.
2/ Prêts relais subventions et FCTVA, ainsi que prêt à long terme pour travaux de réhabilitation et extension de la maison de village".
3/ Raccordement électrique d'un abris bus
4/ Dépose du branchement électrique de "la maison de village"
5/ Achat d'illuminations pour Noël du village
6/ Décision modificative N°1
7/ Questions et informations diverses

31/05/2024

1/ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26/04/2024
2/ Devis repas "fête de la musique"
3/ Avenant N°1 au contrat contrôle technique construction
4/ Projet d'acquisition d'une maison de village
5/ Arrêté de mise en sécurité d'urgence - péril imminent - Parcelle A489
5/ Questions et informations diverses

Budget communal

Pour la deuxième année consécutive la trésorerie de Grazac est en train de se reconstituer. C'est le fruit du réajustement fiscal de début de mandat, mais aussi la rupture avec le « Syndicat des Coteaux » (SDC) dont, rappelons-le, la loi NOTR nous avait imposé fusion des syndicats du RPI Caujac Esperce Grazac avec le RPI Mauressac, La Grace Dieu et Puy-Daniel en 2017. Cette participation aux frais de scolarité pour la période 2017/2021 aura contribué à assécher la trésorerie sans retombées pour notre RPI. Ce sont 200 000€ de trésorerie qui ont ainsi fondu.

Alors, bien sûr, tout en traversant une période compliquée dans nos relations avec nos voisins restés au SDC mais aussi l'Etat qui devait accepter notre interprétation d'unité territoriale par RPI, les 3 Maires de Caujac, Madame FREICHE, d'Esperce Monsieur LACAMPAGNE et moi même pour Grazac avons pu recréer un syndicat local au travers du « Syndicat du Rieutarel » et consolider une méthode de gestion plus respectueuse de la richesse et capacité budgétaire de chaque commune adhérente, mais c'est, aussi, suspendre tout projet de transfert de nos enfants hors notre RPI, au gré des effectifs des uns et des autres, voire dans un futur proche, devoir assister à la fermeture de classes.

Ci-dessous, l'affectation du résultat budgétaire 2023 ↴

31231		COMMUNE DE GRAZAC	
Code INSEE		Commune	
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023			
Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur ZDAN Michel, Maire.			
		Nombre de membres en exercice :	1;
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,		Nombre de membres présents :	1;
Constatant que le compte administratif fait apparaître :		Nombre de suffrages exprimés :	1;
		VOTES	Contre 0 Pour 1;
- un excédent de fonctionnement de :	73 897.35 €		
- un déficit de fonctionnement de :	0.00 €		
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :			
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE			
Résultat de fonctionnement			
<u>A Résultat de l'exercice</u>			
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)			40 287.35 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>			
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)			33 610.00 €
C Résultat à affecter			
= A+B (hors restes à réaliser)			73 897.35 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)			
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>			
			57 274.81 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>			
			-3 576.92 €
Besoin de financement F		=D+E	0.00 €
AFFECTATION = C		=G+H	73 897.35 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement			50 000.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F			
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)			23 897.35 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)			0.00 €

Un bon résultat budgétaire rend automatiquement les élus plus sereins pour monter leur budget malgré de nouvelles règles qui entrent en vigueur cette année.

Ci-dessous le budget 2024 tel que voté :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	500 528,63	446 830,74
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	923 506,87	919 929,95
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 57 274,81
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 424 035,50	1 424 035,50
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	613 379,15	589 481,80
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 23 897,35
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		613 379,15	613 379,15
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		2 037 414,65	2 037 414,65

Et bien sûr, ce que chacun tient à vérifier avant tout... Que deviennent nos taxes locales ?

Que chacun se rassure, STABILITE (colonne 2 et colonne 6 identiques) pour ce qui nous concerne en 2024. Tout comme cela a pu l'être de 2006 à 2020, nous pensons très sincèrement que nous sommes partis pour plusieurs années de stabilité sauf que, comme d'habitude, certains viennent nous changer les règles budgétaires au nom d'on ne sait quelle « simplification » ou autre allègement fiscal qu'au final nous devons tous compenser... (Ex. suppression de la Taxe d'habitation...)

2024

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PREVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ETRE VOTE EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	502 019	43,10	123,68	530 800	228 776	43,10	228 776
Taxe foncière non bâties (TFNB)	20 757	113,56	235,02	22 100	25 097	113,56	25 097
Taxe d'habitation (TH)	44 805	16,54	64,40	35 800	5 922	16,54	5 922
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total					259 794		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration 2024	Produit attendu (col.4 x col.6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez le case <input type="checkbox"/>
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité				
Taxe foncière non bâties (TFNB)					
Taxe d'habitation (TH)					
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)	259 794			

II – RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTES EN 2024

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Affectations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
	16 371			2 883	0	0		44 379

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	259 794	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	62 333	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024	322 127
---	---------	---	---	--------	---	---	---------

A TOULOUSE
Le 15 MARS 2024
Pour la Direction des Finances publiques,
HUGUES PERRIN
DIRECTEUR REG. DES FINANCES

Le
Pour la Préfecture,
Pour la Direction

Employé en préfecture le 15/03/2024
Région en préfecture le 15/03/2024
Préfet de
D 031-41310213-20240005/DEL 2024/026

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote de

Et pour les plus férus de précisions budgétaires :

FONCTIONNEMENT DEPENSES



PROPOSITION POUR 2024			
REALISE 01/03/2024	M57	AFFECTATION	PROPOSITION AU VOTE
1 370,03 €	605	Achats de matériels	3 000,00 €
0,00 €	60611	Eau & assainissement	2 400,00 €
4 466,06 €	60612	Energie-électricité	43 537,23 €
0,00 €	60618	Autres fournitures non stockable	1 600,00 €
13,95 €	60622	Carburants	1 500,00 €
50,80 €	60628	Autres fournitures non stockées	2 300,00 €
605,89 €	60631	Fournitures d'entretien	1 000,00 €
75,54 €	60632	F. de petit équipement	2 750,00 €
0,00 €	60636	Vêtements de travail	800,00 €
405,51 €	6064	Fournitures administratives	2 400,00 €
355,66 €	6068	Autres matières & fournitures	2 400,00 €
1 464,32 €	611	Contrats prestations services	2 704,32 €
476,76 €	613	LOCATIONS MOBILIERES (NACELLE)	1 500,00 €
0,00 €	615221	Bâtements publics	4 800,00 €
0,00 €	615231	Voirie (ENTRETIEN)	1 450,00 €
618,00 €	615232	RESEAUX	650,00 €
52,10 €	61524	Entretien de bois et forêts	5 180,00 €
0,00 €	61551	Entretien matériel roulant	4 000,00 €
3 266,25 €	6156	Maintenance	15 270,00 €
4 127,20 €	6161	Assurance multirisque	11 127,20 €
0,00 €	617	Etudes et recherches	6 500,00 €
0,00 €	618	Versements à des organ.form.	3 700,00 €
0,00 €	622	Honoraires	4 110,00 €
3 164,00 €	623	Annonces et insertions	19 440,00 €
1 119,27 €	626	Frais d'affranchissement	5 350,00 €
0,00 €	627	Service bancaire assimilé	1 000,00 €
0,00 €	6283	Frais de nettoyage des locaux	800,00 €
0,00 €	635	Taxes foncières	3 350,00 €
21 631,34 €		Charges à caractère général	154 618,75 €
260,29 €	633	Cotisation CNG,CG de la FPT	1 624,21 €
0,00 €	633	Autres impôts & taxes (URSSAF)	0,00 €
8 279,24 €	6411	Personnel titulaire	58 862,16 €
0,00 €	6413	Personnel non titulaire	0,00 €
6 078,26 €	64168	autres MELET - HARRIS	62 481,55 €
1 453,36 €	6450	Cotisations à l'URSSAF	11 234,94 €
2 455,82 €	6450	Cotisations caisses retraite	16 321,26 €
255,29 €	6450	Cotisations ASSEDIC	2 624,19 €
3 930,51 €	6450	Cotisations Assurances Personnel	3 940,00 €
0,00 €	6450	Cotisations FNC suppl.fam.	0,00 €
30,00 €	6450	Cotisations autres organismes	360,00 €
0,00 €	6470	Prestations versées (FNAL)	0,00 €
0,00 €	6470	Medecine du travail	600,00 €
0,00 €	648	Autres charges	100,00 €
22 742,77 €		Charges de personnel	158 148,31 €
0,00 €		Dépenses imprévues Fonct	
0,00 €		Dépenses imprévues Fonct	0,00 €
0,00 €		Opérations d'ordre entre section	0,00 €
5 643,01 €	65311	Indemnités élus	30 334,72 €
182,62 €			981,90 €
632,70 €			3 403,75 €
0,00 €	65312	Frais de mission élus	
273,92 €	65313	Cotisations retraite élus	1 473,10 €
0,00 €	65314		
0,00 €	65315	Formation élus	800,00 €
0,00 €	6541	Créances éteintes	
47 781,84 €	65561	Compensat° charges territoriales	206 250,00 €
47 781,84 €		SYNDICAT DU RIEUTAREL	198 000,00 €
0,00 €	6558	Subv.au GFP de rattachement	
0,00 €	657348	SUBV. EXCEPT. SIASC	0,00 €
581,00 €	657351	Subv.au GFP de rattachement	26 050,00 €
581,00 €		SDEHG point lumineux	1 200,00 €
		sdehg led ++	3 250,00 €
		SDEHG Participation emprunt 2020	4 600,00 €
		ADS	14 000,00 €
		SCOLARITE HORS SDC (calendreta, Maremont.	3 000,00 €
0,00 €	65748	Subv. fonct. person. droit privé	6 810,00 €
		Subvention association 2023 non versée	1 750,00 €
0,00 €	6588	Autres secours	2 000,00 €
0,28 €	65888	Autres	1 500,00 €
55 095,65 €		Autres charges gestion courante	281 353,47 €
666,18 €		Charges financières	16 000,00 €
0,00 €		PROVISIONS	3 258,62 €
	7391112		0,00 €
0,00 €		Charges EXCEPTIONNELLES	0,00 €
			613 379,15 €
100 135,94 €			613 379,15 €

FONCTIONNEMENT RECETTES		
PROPOSITION ON POUR 2023	PROPOSITION POUR 2024	
Articles	AFFECTATION	VOTE
2	Excédent antérieur reporté fonct	23 897,35 €
Total 002	Excédent antérieur reporté Fonc	23 897,35 €
6419	Remb. rémunérations de personnel	10 000,00 €
6459		
Total 013	Atténuations de charges	10 000,00 €
7761	Différences sur Réalisations (-)	
Total 042		0,00 €
7022	Coupes de bois (compensation EBC)	0,00 €
70311	Concessions dans les cimetières	1 400,00 €
7032	Redev occup domaine public (Enedis /Orange)	234,00 €
7063	Redevance à caractère de loisirs	60,00 €
70878	rbst consommation énergétique bar	13 200,00 €
Total 70	Produits des services	14 894,00 €
73211		23 387,00 €
73212		10 469,00 €
732221		14 658,00 €
73223		0,00 €
Total 73	Impôts et taxes	48 514,00 €
73111	Taxes foncières et d'habitation	319 544,00 €
73132	Taxe sur pylones	15 371,00 €
Total 73	Impôts et taxes	334 915,00 €
74111	Dotation forfaitaire	48 771,00 €
741121	Dot Solidarité rurale	44 953,00 €
741127	Dot nationale de péréquation	24 480,00 €
742	Dotations aux élus locaux	3 320,00 €
744	FCTVA FPNCTIONNEMENT	0,00 €
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	35 381,80 €
74833	Dotat° unique compensat° TP	2 583,00 €
7488	Comp. exonération taxe d'hab.	18 170,00 €
Total 74	Dotations et participations	177 658,80 €
752	Revenus des immeubles	1 500,00 €
75811	Redevance licence IV	2 000,00 €
75813	Prod.divers de gest° courante	0,00 €
7588	Autres prod. div gest° courante	0,00 €
Total 75	Autres produits financiers	3 500,00 €
Total 76	Autres produits gestion courante	
773		
773	Produits des cessions d'imnob.	
775	Produits des cessions d'imnob.	
7788	Produits exceptionnels divers	0,00 €
Total 77	Produits exceptionnels	0,00 €
Σ hors 77		
Σ RECETTES	TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	613 379,15 €

Elections européennes

Que pourra bien retenir l'Histoire de l'épisode "Elections européennes 2024 en France", et peut être en Europe ?

Quels indices en épilogue de promesses pour les générations à venir ? Grazac n'est pas la France, mais les Grazacois et Grazacoises semblent bien voter comme la France... voire oublier l'Histoire et ses douleurs.

En effet, les résultats sortis des urnes sont là, la démocratie donne pouvoir d'exprimer un choix libre, et en conscience.

Alors, sauf à s'autoriser de se plaindre d'une inadéquation et distorsion entre l'aide financière accordée pour organiser ces élections et leur coût réel...

Devoir installer aux frais des collectivités et donc leurs contribuables la quantité de panneaux d'affichage dont à peine 1/3 seront utilisés... Les résultats semblent bien représentatifs du climat de colère généralisée exprimée.



Elections des représentants au Parlement Européen du 09 juin 2024

heure : Saisie des résultats Résultat : 1 / 1

codes dépt 31 circ. 7^e canton Auteville commune/Sub. GRAZAC B.Vote ungué

Département : Haute-Garonne

Circonscription : 7^{ème}

Canton : Auteville

Commune ou Subd. : GRAZAC

Inscrits prévus : 587

Inscrits : 587

Votants : 335

Blancs : 4

Nuls : 7

Exprimés : 328

N° Panneau	Listes de candidats	Voix
1	Liste conduite par M. DEHER-LESAINTE Léopold-Edouard	0
2	Liste conduite par M. PONGE Philippe	0
3	Liste conduite par Mme MARECHAL Marion	18
4	Liste conduite par Mme AUBRY Marion	25
5	Liste conduite par M. BARDELLA Jordan	134
6	Liste conduite par Mme TOUSSAINT Marie	10
7	Liste conduite par M. AZERGUI Nagib	0
8	Liste conduite par Mme THOUY Hélène	8
9	Liste conduite par M. TERRIEN Olivier	0
10	Liste conduite par Mme ZORN Caroline	0
11	Liste conduite par Mme HAYER Valérie	19
12	Liste conduite par M. ALEXANDRE Audric	0
13	Liste conduite par Mme CHOLLEY Marine	4
14	Liste conduite par M. WEHRLING Yann	1
15	Liste conduite par M. ASSELINEAU François	4
16	Liste conduite par M. SIMONIN Michel	0
17	Liste conduite par M. FORTANÉ Jean-Marc	0
18	Liste conduite par M. BELLAMY François-Xavier	11
19	Liste conduite par Mme ARTHAUD Nathalie	1
20	Liste conduite par M. LARROUTUROU Pierre	0
21	Liste conduite par M. RENARD-KUZMANOVIC Georges	1
22	Liste conduite par Mme LABIB Selma	0
23	Liste conduite par Mme ADOUE Camille	0
24	Liste conduite par M. PHILIPPOT Florian	0
25	Liste conduite par M. HUSSON Edouard	0
26	Liste conduite par M. BONNEAU Pierre-Marie	0
27	Liste conduite par M. GLUCKSMANN Raphaël	53
28	Liste conduite par M. HOAREAU Charles	0
29	Liste conduite par M. LASSALLE Jean	16
30	Liste conduite par M. LALANNE Francis	0
31	Liste conduite par M. LACROIX Guillaume	0
32	Liste conduite par Mme ELMAYAN Lorys	0
33	Liste conduite par M. DEFFONTAINES Léon	17
34	Liste conduite par M. COSTES-MEUNIER Gaël	0
35	Liste conduite par GOVERNATORI Jean Marc	2
36	Liste conduite par M. TRAORÉ Hamada	0
37	Liste conduite par Mme PATAS D'ILLIERS Laure	0
38	Liste conduite par M. GRUDÉ Patrice	0

Mais de là à nous bassiner que le RN aurait gagné ? Depuis quand 30% serait supérieur à 50%?

Rappelons toutefois l'expression de Monsieur Le Maire lors de son précédent édito:

" ... Aujourd'hui notre choix reste de choisir entre : continuer l'Histoire dans la mémoire des vainqueurs qui ont fait notre Europe, nos libertés, nos droits et libertés de parole et d'action jusqu'aux désaccords puissants que nous pouvons exprimer... Ou, en face, les représentants de cette résurgence nauséabonde des rescapés nazillons et autres nationalistes qui nous appellent au repli sur soi, à la négation des crimes de guerre et contre l'humanité, l'antisémitisme n'étant qu'un des volets des plus barbares... N'oublions jamais d'où ils viennent : le FN fut créé en 1972 par un certain Jean-Marie Le Pen, Président du FN et Pierre Bousquet, ancien Waffen-SS, trésorier..."

Nous avons donc un choix très clair : Manouchian et la liberté qu'avec ses camarades nous ont offert ou les héritiers de leurs tortionnaires... 80 ans d'Histoire peuvent alors disparaître.

Au-delà, ne désertez pas l'isoloir, ce serait accepter la défaite sans avoir à se battre, parce que la Démocratie c'est avant tout le droit de se battre, il suffit de l'utiliser...."

Et pour conclusion, pour clore en partie ce chapitre, pour tous ceux qui doutent encore de la capacité de l'Histoire de se réécrire, et que le RN n'est autre que le FN fondateur:

De dire, de laisser croire, d'affirmer que « ce ne sont pas les mêmes » ces « gentils candidats de l'extrême droite », voilà qu'à peine déculotté d'un deuxième tour des législatives leur chef de file prend la Présidence du groupe « Les Patriotes » au Conseil Européen, groupe créé par le Président Orbán (Président de Hongrie) qui vient d'aller rendre allégeance à Poutine...

L'histoire dramatique de l'Europe va-t-elle recommencer ? Sous un autre angle, mais recommencer...

Alors, les amis, que n'a-t-on pas compris quand le RN affiche « La France revient », si ce n'est : La France de Vichy revient, la France de Pétain... Oui les amis, car écarté du pouvoir depuis la libération, c'est bien de cette France dont ils se revendiquent. L'Histoire ne s'efface pas et peut toujours et encore se répéter.

Elections législatives

Notre Président, apparemment très insatisfait de l'expression populaire sortie des urnes, a cru bon faire "une partie de poker" : DISSOLUTION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, sans prévenir personne, sans consultation, pas même de ses proches partisans. La France serait devenue un grand casino.

Le Monarque s'est totalement dévoilé nous plongeant tous dans toujours plus de désarroi, d'incertitude et de colère toujours plus forte... La démocratie n'a pas eu, ici, droit au chapitre jusqu'à laisser croire et inciter en une fracture entre citoyens.

les manipulations de tout bord, les « coups de gueule » des uns et des autres, jusqu'à la « Ciotisation » des esprits ... c'est tout le contraire de la soit-disante "clarification" attendue.

Les résultats sont là: 1er tour:

Candidate	Votes	Pourcentage
Hervé BERGUES	3	0,04%
Elisabeth TOUVERT-PICARD	64	15,42%
Christophe BEX	150	36,14%
Gaëtan INARD	138	47,71%

2^{ème} tour

DE LA HAUTE-GARONNE

Commune de GRAZAC

Bureau n° UNIQUE

ÉLECTION LÉGISLATIVES
DES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024

Scrutin du 7 JUILLET 2024

Feuille de dépouillement

opérée par M^{me} MAGNIEN Marie, Mme BRUANCHON Annie
et M^{me} SASDAK Sophie, Mme FÉCÉ Stéphanie

La présente feuille de dépouillement a été arrêtée par nous, scrutateurs, aux nombres de suffrages suivants :

N° d'ordre	Listes de candidats	Nombre de suffrages obtenus
1	M. BEX Christophe	187
2	M. INARD Gaëtan	215

7^{ème} Circonscription de la Haute-Garonne



De Cugnaux au nord à Montbrun Bocage au sud

MERCI !

aux 35 228 électrices et électeurs



Christophe BEX

Sylvie Germa

A quand le retour à la sérénité, à une reconstruction économique et sociale répondant à vos attentes légitimes ?

Et cette fois, la "ciotisation" s'est installée jusque dans notre circonscription, en effet M. INARD LR s'est présenté avec le soutien du RN... Et ça lui a réussi, semble-t-il.

Alors, bien sûr, notre circonscription n'a pas plié, notre Député Christophe BEX, celui de "l'arc Républicain" a été réélu. Le déchaînement quotidien et ininterrompu des médias nourrissant la confusion, laissant croire que 34% de voix pour une liste équivalait à une majorité. Mais alors, les 66% autres électeurs n'étaient que des moins que rien. Quelle manipulation, honte à eux.

Aujourd'hui ils feignent encore la surprise des résultats, allant jusqu'à souligner « la frustration de l'électorat RN ». Mais que cherchent-ils ? Les urnes ont parlé et 66% des Français souhaitent l'apaisement, la démocratie, le vivre ensemble... Nous ici aussi.

Collectif sécheresse

Un article de la dépêche du midi a été publié le 26/12/2023:

« Suite aux périodes successives de sécheresse ciblées en 2022 et 2023, la commune n'a pas été retenue en état de catastrophe naturelle (Décision actée par arrêté interministériel du 23 juillet 2023).

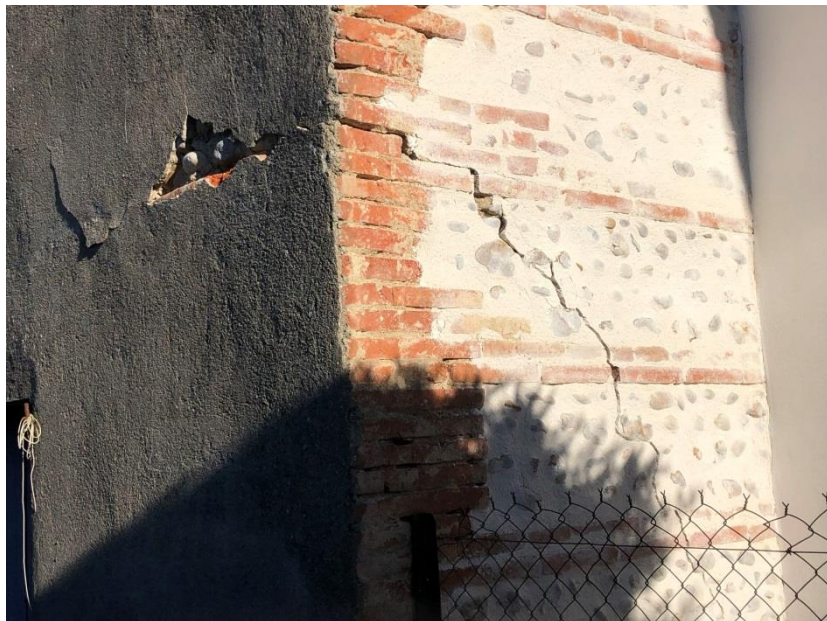
A cet effet un collectif "Grazac sécheresse" lancé par deux habitants Christelle Partinico et Hicham Hantar a été créé et a tenu devant une trentaine de personnes impactées sa première réunion, avec dans un premier temps pour objectif le recensement des situations spécifiques de chacun.

Il ressort que pour l'heure une cinquantaine de maisons sont impactées. Pour Christelle Partinico entre-autre les dégâts sur son habitation sont colossaux et sont estimés à plus de 150 000 €, comprenant fondations, micro-pieux, fissures murs et plafonds etc...

Un véritable cauchemar pour ce jeune couple. »

Pour la municipalité qui soutient la démarche du collectif, le maire Michel Zdan propose de rassembler tous les courriers inhérents à cette situation afin de les transmettre à l'Administration compétente.

Si le collectif a individuellement contesté par un recours manuscrit la décision de l'arrêté, il n'en demeure pas moins que la mobilisation se poursuit. »



Ont été sollicités :

- Le maire de Grazac Monsieur ZDAN
- La maire de Caujac Madame Émilie FREYCHE
- La maire d'Esperce Madame BARTHE
- Le président de la CCBA : Monsieur BAURENS,
- Le préfet d'Occitanie et de la Haute-Garonne : Monsieur DURAND
- Le premier ministre : Monsieur ATTAL
- Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : Monsieur Christophe BECHU
- Le député de la 7ème circonscription : M. Christophe BEX



Pour communiquer les dégâts, les personnes concernées, les citoyens savent pouvoir compter sur la mobilisation de leurs élus, les maires des communes de Grazac et villages alentours de la CCBA, afin de faire avancer ces démarches et d'obtenir la reconnaissance de catastrophe naturelle pour la sécheresse. Cela permettrait aux sinistrés d'obtenir de leur assurance une prise en charge des dégâts engendrés.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous tenir informés, ou si vous êtes concernés par des dégâts dus à la sécheresse de 2022, vous pouvez venir faire partie du collectif sécheresse.

Vous pouvez contacter :

Christelle PARTINICO
Tel : 06 29 53 49 64
Email : christelle.ccd@gmail.com

Virginie BRAY
Tel : 06 64 88 80 35
Email : virginie@braye.net

Ci-dessous, une lettre adressée entre autre au président de la CCBA, (Monsieur BAURENS)

Mesdames, Messieurs les élus,

Nous sommes un collectif de citoyens habitant la commune de Grazac dont les habitations présentent des fissures suite à la sécheresse de l'année 2022.

Suite au refus de la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse pour l'année 2022 ainsi qu'à son recours, nous avons entrepris plusieurs actions:

Nous avons fait une réunion où nous avons recensé le nombre d'habitations touchées à ce jour sur Grazac. Il y en a 40. Nous avons créé un collectif en attente d'une éventuelle association.

Nous avons créé une carte qui situe les habitations touchées : elles sont situées sur l'ensemble de la commune. Il est de plus apparu que près de 90% des habitations concernées ont été construites avant les années 2000.

Nous avons pris langue avec le député de la circonscription, Monsieur Bex. Une réunion était prévue le 11 juillet.

Le travail entrepris est mis en pause suite à la dissolution de l'Assemblée. Nous nous mettrons, bien entendu, en relation avec le nouveau député le cas échéant.

Nous nous sommes mis en contact avec les maires du Tarn et Garonne qui nous ont expliqué que seule la force de la collectivité pouvait faire avancer les choses. (voir l'article de la Dépêche du 29 février sur la situation à laquelle ils font face). Ils évoquent aussi le travail des parlementaires mais ce volet là, bien entendu, nous échappe. Nous mettons la pression sur notre député mais nous ne pouvons faire plus. Les sénateurs ayant de toute façon rejeté la proposition de loi sur l'indemnisation des sinistres liés au Rga. Bien entendu, ce texte doit revenir à l'assemblée mais cette indemnisation ne sera pas rétroactive, nous serons donc quand même dans l'impasse.

Nous avons eu rendez-vous avec le médiateur qui nous a conseillé d'aller au contentieux mais pour cela il faut engager un avocat et nous n'avons pas la force de frappe nécessaire. La Mairie est en mesure de nous aider mais elle semble plus que réticente à entreprendre cette démarche toute seule. Nous nous rendons bien compte que le recours contentieux n'a jamais abouti, mais est-ce une raison pour ne pas le tenter ?

A notre connaissance, aucune étude sur l'état des sols n'a été réalisée, c'est pour cela que nous nous demandons sur quelles bases le refus a été motivé.

Nous avons essayé de contacter les mairies limitrophes par mail afin de savoir si elles avaient fait une demande de reconnaissance et si oui, quelle était la réponse. Nous n'avons pas eu de réponse sauf d'Esperce et de Caujac.

Nous savons qu'Auribail a été retenu suite à son recours. Nous sommes très surpris de cette différence de traitement et ne la comprenons pas.

Une autre demande a été déposée au titre de l'année 2023, mais nous devons être proactifs.

Nous pensons que nous avons besoin de la solidarité des communes du Bassin Auterivain. Nous pensons d'ailleurs que nous ne devons pas être les seuls à avoir le même problème. Si c'est le cas, il faut se fédérer. Cela ne peut pas rester qu'un combat de citoyens, cela doit aussi devenir un combat d'élus. C'est pour cela qu'aujourd'hui, nous demandons à ce que ce fait un état des lieux.

Nous vous remercions pour votre écoute et nous sommes sûrs que nous trouverons auprès de vous, une oreille bienveillante et attentive d'élus de terrain soucieux de l'intérêt de vos administrés.

Collectif Grazac Sécheresse (dont Partinico Christelle, Braye Virginie, Hantar Hicham)

Espace publicitaire

VIGOUROUX
ET FILS

VIGOUROUX et Fils, plombier
10 Route d'Esperce
31190 GRAZAC

**NOUVELLE
CAVE À VIN**

Vins de propriétés, Grands crus,
Champagnes, Spiritueux, Brasserie,
Art du sommelier, Épicerie fine,
Chocolats etc...

LE CABANON
- des Vignes -

cabanondesvignes@proton.me
17 route de Toulouse
31190 AUTERIVE
06.81.41.12.90

« UNE EXPÉRIENCE
À PARTAGER »

Venez découvrir notre sélection
et bien plus encore...

Bourgogne
Bordeaux
Alsace
Champagne
Languedoc
Roussillon
Côte du Rhône

LE CABANON
- des Vignes -

ACS AUTERIVE N° 40 201 271 - Ne pas jeter sur la voie publique

L'eau d'Arôme est destinée pour la vente. À consommer avec modération.

Travaux et inaugurations

Nouvel abri-bus en bas du village

Les lignes de ramassage scolaire s'adaptant aux évolutions (population, nouvel établissement...) il devenait important de créer un abri-bus au niveau du carrefour des RD28E/RD12.



Une réalisation de la commune, dans sa conception, mise en œuvre par les employés communaux, avec le concours de la CCBA pour le génie civil, du SDEHG pour l'éclairage qui ne devrait pas tarder et surtout, et remercions-les même si leur "timidité" nous oblige à ne pas diffuser leur portrait... Merci donc aux jeunes ados de "Souleilla de Loumaing", encadrés par Jennifer, qui ont réalisé la décoration de la planche de rive.

Soulignons que cette réalisation a suscité l'expression d'une demande d'abri-bus "Plaine Bourdette" pour le Circuit vers Cintegabelle... Ce qui ne devrait pas tarder, toujours dans les mêmes conditions de réalisation.

Rénovation de la maison de village

Les travaux de la maison de village ont débuté mi-mai 2024.

Au programme des travaux : rénovation totale du bâtiment, réaménagement des espaces intérieurs, réfection totale du toit... Seule la façade sera conservée.

Un chemin d'accès entre le lotissement sénior et la place du village, passera par le jardin de la maison de village (voir plan ci-dessous).

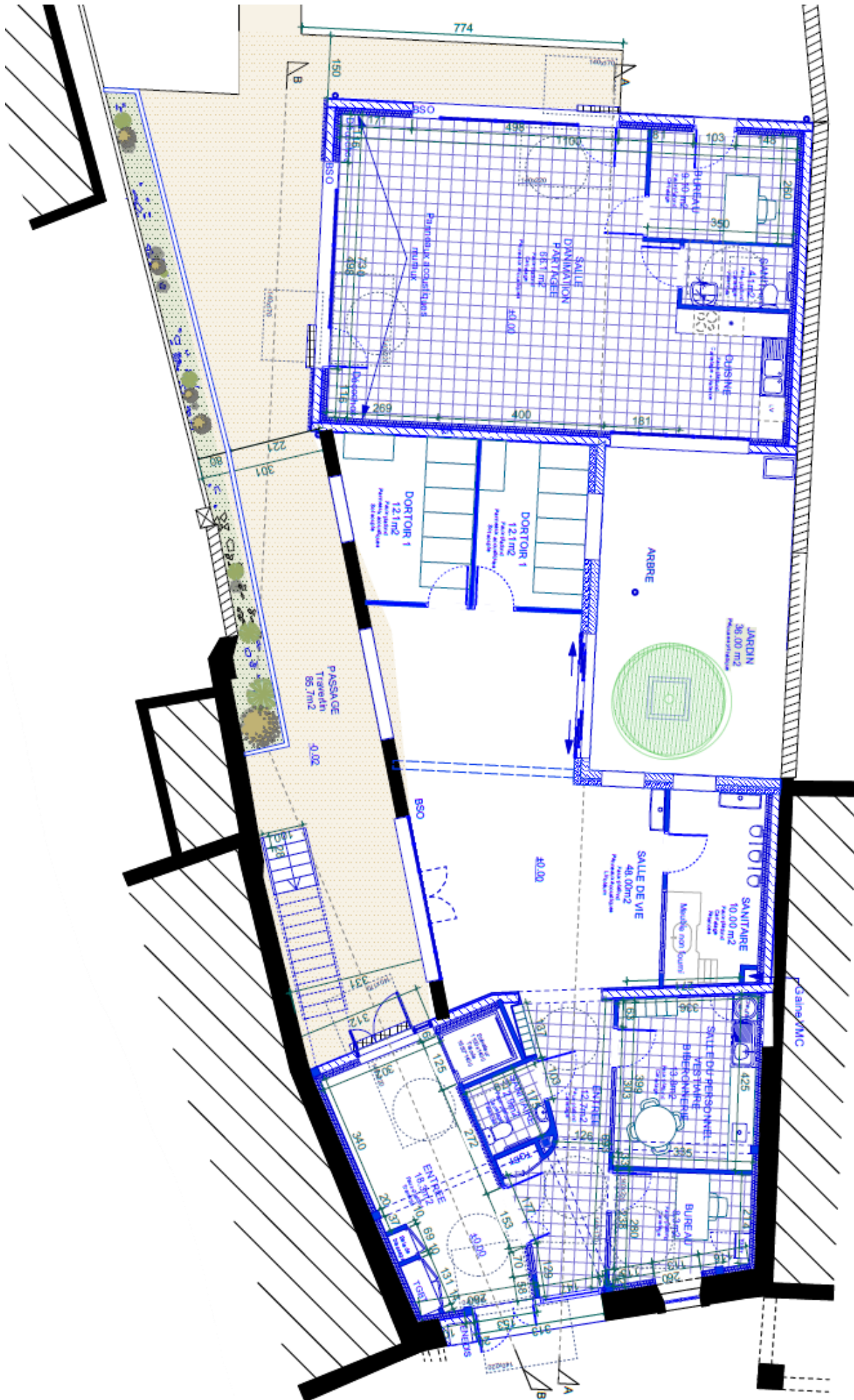


Les travaux du lotissement de 22 logements (11 T2 et 11 T3) et réalisés par ALTEAL (livraison sept/oct 2024), avançant à bon rythme, et parce que nous n'avons pas du tout envie que le lotissement soit un lieu d'isolement, la commune va déployer des animations avec le soutien et le concours du Département. Il s'agit de l'AVP (Aide à la Vie Partagée).

Cela consistera, sur la base du volontariat, à pouvoir participer « prioritairement », voire de collaborer, à des ateliers créatifs, d'animation de toute nature (cuisine, couture, lecture...) mais aussi d'effectuer des sorties aux divers marchés de plein vent du territoire, de se rendre au cinéma ou autres animations culturelles...

A quoi servira cette Maison de village ?

- MAM et espace petite enfance (salle de vie de 50m² et 2 dortoirs de 12m²)
- Logement d'urgence à l'étage
- Tiers lieu médical
- Lieux de rencontres inter-générationnels et de lieux d'activités pour les usagers de l'AVP / Salle d'activités pour les associations (salle d'animation partagée de 66m²)



Dernier plan à jour du RDC de la maison de village

Un projet qui évolue suivant:

- Les remarques du voisinage exprimant des nécessités de “préservation de la vie privée existante”... Et respect du confort de vie existant (ensoleillement...).
- Les besoins et préconisations de la PMI concernant l’exploitation par les assistantes maternelles qui sont en train de se regrouper pour constituer une MAM pouvant accueillir jusqu’à 12 enfants.



Une démolition très impressionnante, tout en devant et préserver les murs mitoyens et la façade sur place du village. Sur la droite, la tranchée pour le réseau électrique du lotissement.

La fin des travaux est prévue pour Juin 2025

Alteal / AVP

Soulignons tout d’abord que la réalisation immobilière, même si sujette à quelques troubles, s’est finalement déroulée conformément au planning.



Pour les élus, le plus important reste qu’un retour à la sérénité se fasse le plus rapidement possible. Nous en profitons pour exprimer ici nos plus sincères excuses aux riverains qui n’auront pas été épargnés de certains comportements quelque peu “légers”, voire irrespectueux et qui auront pu avoir raison de leur patience...

Espérons pouvoir tourner une page sur cette période qui ne doit rester qu’une parenthèse; la Résidence et ses futurs habitants devant être avant tout perçus comme une réussite pour notre collectivité.

En effet, déjà beaucoup de demandes de Grazacois, pour eux-mêmes mais aussi pour leurs proches. Et déjà, dès les prochains jours, les réunions d’étude des dossiers vont se tenir avec ALTEAL. Souhaitons que nous puissions satisfaire prioritairement les Grazacois, en effet les critères d’attribution sont stricts, mais nos administrés sont, nous semble-t-il, bien positionnés.

Salle polyvalente

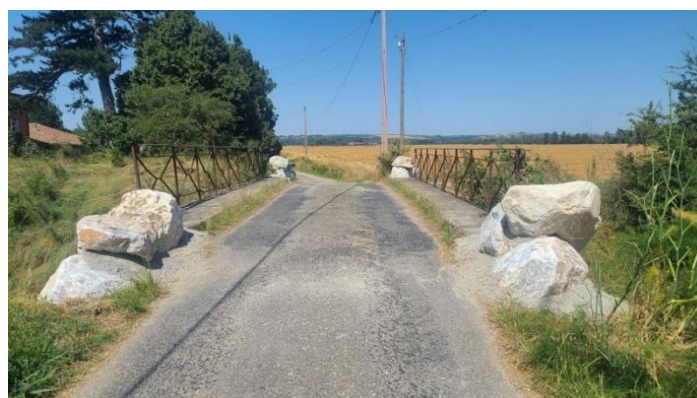
Street art, Pop Art, Tag...

Non, ce n'est pas de l'expression libre ou "sauvage", mais bien une commande de vos élus !

Une fresque par face de notre salle polyvalente : Une saison "imaginaire" et ludique par face. Voilà un moyen artistique d'égayer ce bâtiment jusque-là à l'apparence sobre voire un peu austère malgré son cadre très verdoyant... Cela ne pourra que renforcer la convivialité du site dans sa globalité ! Une fois ces travaux terminés, nous pensons que ce bâtiment au centre du lieu très convivial qu'est l'aire de jeux de Grazac, saura attirer l'œil des promeneurs.



Pont de la Mouillonne - Sécurisation de l'ouvrage



Nous vous l'avions déjà exposé sur nos précédentes publications, nous devons engager des travaux de sécurisation des ouvrages sur recommandation d'un organisme d'Etat chargé du contrôle des "ouvrages d'art" (comprendre les ponts). Ça y est, la première étape de rétrécissement du passage, limité à la chaussée, vient d'être réalisée par la société Cesses TP à qui nous avons confié cette mission.

Ainsi les engins agricoles ne pourront plus enjamber cet ouvrage en utilisant les parapets dont ils ont sectionné les poutres support sous leur charge...

Les travaux de ferronnerie ne devraient pas tarder, ainsi que toute la signalétique routière réglementaire.

Débroussaillage / élagage du bassin de rétention de Julia



Ce bassin de rétention des eaux de pluie de "JULIA" avait été laissé à l'abandon depuis presque 5 ans... En fait, toute la phase d'instruction préalable à l'intégration de la tranche 1 dans le domaine de la collectivité... Et puis, comme le dit le dicton: "loin des yeux, loin du coeur", un certain oubli de cet ouvrage pourtant primordial à la sécurité des espaces en aval de ce lotissement, et plus particulièrement pouvant agir sur le débit du ruisseau Glaoudis qui traverse le lotissement "Souleilla de Loumaing", "Garrigues" et vient ainsi gonfler la Mouillonne.

Concours « Appel à projet » de l'état - Déploiement de video protection sur les espaces publics « sensibles »

Extrait de délibération sur candidature :

EXTRAITS

CANDIDATURE SUR LES FONDS INTERMINISTRIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

APPEL A

PROJETS 2024

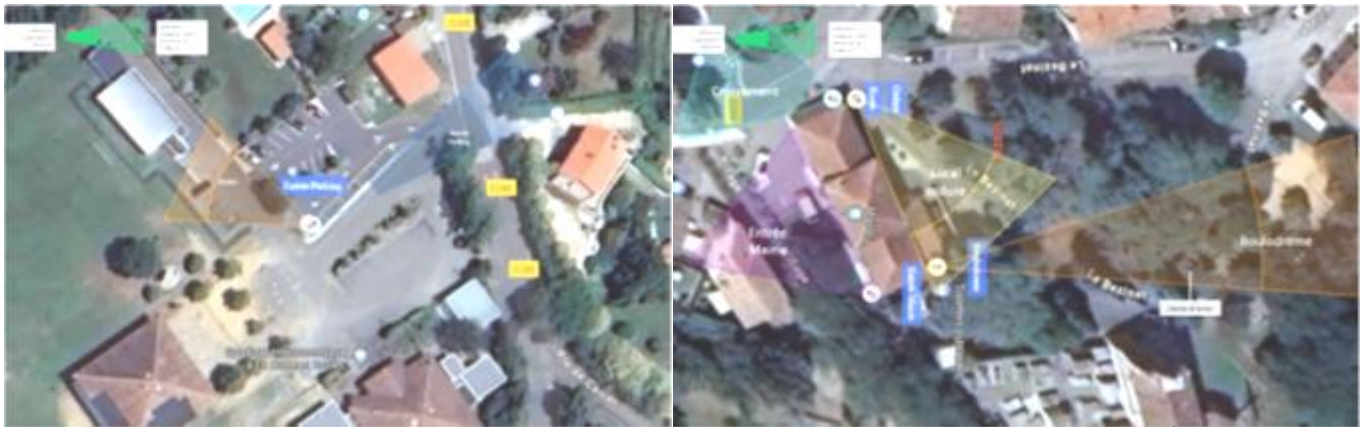
VIDEOPROTECTION DE
VOIE PUBLIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Le 3 avril 2024, les services de Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne nous communiquaient :

◦ *Dans le cadre de l'appel à projet FIPD 2024, je vous informe que la Préfecture de la Haute-Garonne lance les nouveaux appels à projets relatifs à la prévention de la délinquance, la prévention de la radicalisation et la lutte contre le séparatisme, la vidéo-protection, l'équipement des policiers municipaux et la sécurisation des établissements scolaires au regard du risque terroriste.*

*Pour ces appels à projets, les dossiers sont à valider **au plus tard le vendredi 26 avril 2024** uniquement sur la plateforme dédiée à cet effet.*



EXTRAITS

- Ensemble des équipements et mise en œuvre répondant aux préconisations de base de vidéoprotection : - Accès au parking communal – Atelier – Mairie et ses annexes :

◦ pour un montant hors taxe de 19 312^E47 HT

- Option d'un équipement autonome pour un montant de 4 012^E02 HT.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Accepte que la commune participe à l'appel à projet 2024 sur la vidéoprotection au titre des Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et ainsi continue à déployer la vidéoprotection sur les points repérés sensibles.

Accepte l'offre de la Sté VEELEC pour les équipements concourant à la vidéoprotection préconisée.

Confirme que l'opération est ouverte au chapitre des investissements du budget communal.

La vie à Grazac

Inscription à l'école maternelle pour la rentrée 2024

Pour préparer la rentrée 2024, voici le mot de la directrice de l'école maternelle de Grazac, Mme Amandine BERGES.

Afin de procéder à une première inscription de votre enfant à l'école maternelle de Grazac, pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2024:



1- Vous devez contacter, dès à présent, le **Syndicat du Rieutarel** qui gère les 3 écoles de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal : CAUJAC-ESPERCE-GRAZAC

- Email : cantine.sdr@gmail.com
- Téléphone : 05 61 06 22 99

Mme PILLORE Laurence vous enverra le dossier à compléter avec la liste des pièces à fournir et prendra contact avec vous si besoin.

2- Quand le dossier sera complet, vous devrez contacter, Mme la Directrice de l'école maternelle, de préférence par mail à l'adresse suivante :

- Email : ce.0312517t@ac-toulouse.fr
- Téléphone : 05 61 08 63 46

Pour rappel, vous pouvez retrouver dans la rubrique Jeunesse du site de la mairie, les informations pratiques sur le Syndicat du Rieutarel : <https://www.mairie-grazac31.fr/fr/jeunesse/syndicat-du-rieutarel.html>

Conseils d'école

Au fil de l'eau se tiennent 3 conseils d'école par an pour l'ensemble du RPI. Y participent sur convocation des Directions d'écoles:

- Les professeurs(es) des écoles,
- Les Maires,
- La Présidence du Syndicat du Rieutarel et ses élus(es),
- Les élus(es) parents d'élèves.



Compte rendu de l'activité et de tout le travail effectué pendant l'année scolaire dans le cadre du projet d'école et programme scolaire:

1) Projet d'école : projets du dernier trimestre et bilan de l'année

École maternelle de Grazac :

- **Le carnaval** de l'école s'est bien déroulé. Pour l'occasion, les enfants ont revêtu un costume réalisé en classe autour de la thématique commune des contes sur l'« hiver ». Le défilé tintamarre a ravi les enfants et les parents qui étaient venus les admirer depuis l'extérieur de l'école. Il a permis aux élèves de découvrir les personnages principaux des histoires étudiées dans chaque classe.

Remerciements aux familles d'avoir participé à la réussite de ce projet.

- **Les séances d'initiation à l'équitation** se sont bien déroulées.

Chaque classe a pu se rendre 2 fois aux écuries pour des ateliers de monte, de voltige et de pansage.

L'équipe enseignante remercie toutes les personnes parents, bénévoles, associations (notamment le comité des fêtes de Grazac et l'association Pegace) qui ont participé à la concrétisation de ce projet.

- Au cours de cette dernière période, les élèves de l'école participent à un **projet départemental intitulé « Roule pour ta flamme »**. En lien avec les JO 2024 et le Savoir rouler à vélo, chaque semaine, les enseignantes mènent des séances d'apprentissage auprès de leurs élèves. Ces derniers disposent de divers engins roulants et sont amenés à réaliser des parcours.

Remerciements à M. Bridoux pour l'entretien des vélos et draisennes de l'école.

- Au cours de cette année scolaire, les enseignants de l'école ont mené des activités autour du monde du vivant qui ont conduit les élèves à observer différentes **manifestations de la vie végétale et animale**.

En effet, les enfants de la classe de Petite et Grande sections ont planté des bulbes de fleurs, puis ont pris soin des plantations.

Les enfants de l'école ont également observé la floraison du cerisier de l'école et ont apprécié la dégustation de ses fruits.

Dans le cadre de l'éducation au développement durable, en partenariat avec le personnel de cantine, le tri des déchets et les activités liées au composteur de l'école se poursuivent. Au moment du goûter, les élèves parviennent désormais à identifier les déchets recyclables.

Chaque classe a accueilli des chenilles et assisté à la formation de leur chrysalide. Les premiers papillons ont pris leur envol dans l'espace vert situé près du cerisier de l'école.

- **Depuis la fin du mois de février**, les enfants participent à des **séances de chorale et d'éveil musical** en partenariat avec l'école de musique du Bassin Auterivain.

Dans le cadre du projet autour du « raconté », ils ont également étudié un album de littérature de jeunesse intitulé : *Déploie tes ailes, petit papillon !* de Sharmila Collins et Carolina Rabei. A travers le personnage d'Elio, une petite chenille devenue papillon, cet album aborde les thèmes de la différence, de l'entraide et de la solidarité.

Diverses activités pédagogiques ont été menées en classe.

Avec l'aide de Bénédicte Reynier, intervenante de musique ces projets ont été conjugués afin d'élaborer une représentation.

Les élèves (des trois classes) ont appris notamment à traduire corporellement des émotions, des déplacements d'insectes, à coordonner leurs mouvements, à prendre des repères musicaux.

Les élèves de moyenne et grande sections ont appris à mettre en scène les étapes de l'histoire.

Les élèves de grande section ont étudié la narration.

Les décors (étapes de l'œuf au papillon, les personnages et le fond) ont été réalisés dans les classes.

L'équipe enseignante remercie les familles pour leur participation à la réussite de ce projet (don de grands cartons) et plus particulièrement Mme Demessance Hélène pour son aide à la réalisation des décors et M . Malet Joël pour la création d'Elio.

Le jour du spectacle, lundi 24 juin, le matin, les élèves des classes de GS-CP et de CP-CE1 assisteront à la répétition générale du spectacle.

La représentation à destination des familles se déroulera à 18h dans la salle polyvalente de Grazac.

Les enfants seront accueillis par leur enseignant dans la salle des fêtes de Grazac à 18h00 précises. A la fin du spectacle, les élèves seront remis à leur parent par les enseignants.

Mme la Directrice rappelle aux familles qu'il n'est pas possible qu'elles prennent des photos et des vidéos du spectacle, l'utilisation de l'image d'une personne nécessitant son autorisation.

Des photos et éventuellement des vidéos seront prises en fonction des autorisations des familles pour réaliser un compte-rendu qui sera placé dans les classeurs des élèves et organiser une projection à l'école.

- **Dans le cadre de la liaison GS-CP**, le jour du spectacle (24/06/24), les élèves des classes de GS-CP et de CP-CE1 se réuniront avec les élèves de grande section de Grazac pour partager un moment d'échanges. Les élèves de grande section de la maternelle leur remettront notamment une liste de questions sur leur future école.

Le jeudi 27 juin, les élèves de grande section visiteront leur future école et partageront cette matinée avec les élèves des classes de GS-CP et de CP-CE1.

- **Le vendredi 21 juin, lors de la fête de la musique** organisée par la mairie de Grazac, les enfants de l'école maternelle, accompagnés de Mme Berges et de Mme SAJDAK pourront ouvrir la soirée en chantant une chanson. Les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents. Ces derniers pourront être sollicités pour participer à l'encadrement des enfants lors de cet événement. Une information précisant l'heure du rendez-vous sera collée dans les cahiers de liaison.

- Les portes ouvertes

Du 1 au 5 juillet, il y aura des « portes ouvertes ». Les familles pourront venir à l'école pour participer à des activités. Une information sera rapidement transmise via les cahiers de liaison.

- **Le mardi 2 juillet**, les élèves se rendront dans la salle polyvalente du village pour assister à un spectacle de marionnettes intitulé « Le voleur de papillons » financé par la coopérative scolaire de l'école.

Cette matinée se clôturera par un pique-nique que chacun devra prévoir. Les parents d'élèves, les membres du conseil d'école ainsi que les familles des futurs élèves seront conviés à ce moment de partage.

Écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce :

Projets menés depuis le deuxième conseil d'école :

- **Musée des vieux outils** : le jeudi 16 mai au matin, les élèves des classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 se sont rendus au musée des vieux outils à Auterive. Ils ont également effectué une course d'orientation dans Auterive.

- **Cinéma** : le jeudi 16 mai après-midi, les élèves des classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 de Caujac et d'Esperce se sont rendus au cinéma d'Auterive pour visionner le film « Léo ».

- **Projet permaculture en association avec la mairie de Caujac et des parents d'élèves** : poursuite du projet jardin partagé. Les classes de la GS au CE2 ont réalisé des semis de diverses graines. Les plants ont été ensuite rapportés dans les familles.

- **Les Incorruptibles** : En mai, chaque élève a participé à l'élection des Incorruptibles en votant en mairie pour son livre préféré. Les résultats ont été transmis aux Incorruptibles qui récompensera l'auteur du livre qui aura eu le plus de votes. L'équipe remercie la mairie pour le matériel de vote et la mise à disposition des locaux.

- **Fête des 100 jours GS CP et CP CE1** : Début avril a eu lieu la fête des 100 jours d'école autour de jeux et d'exercices en lien avec le nombre 100. L'exposition des collectes aura lieu le jour de la fête des 100 jours et sera à nouveau exposée lors de la fête de l'école.

- **Journée des bons copains** : Dans le prolongement des heures de sensibilisation des élèves dans le cadre du programme PHARe, le jeudi 25 avril a eu lieu la journée des Bons copains à l'école de Caujac. Les élèves de la GS au CM2 ont été répartis en 5 groupes et ont pu participer à des ateliers proposés par les enseignantes (créations artistiques communes, escape game, écriture à la plume, petits jeux collectifs).

Concert d'harmonie : Nous nous sommes rendus au Vernet le vendredi 31 mai pour écouter un concert d'Harmonie. Nous remercions Laurence Pilore de nous avoir permis d'assister à ce concert.

Journée d'immersion au collège de Cintegabelle : Le vendredi 7 juin, l'ensemble des élèves de CM2 a vécu une journée en immersion au collège de Cintegabelle. Chaque élève était en binôme avec un élève de 6^e.

Journée d'immersion à l'école d'Esperce : Le vendredi 7 juin, l'ensemble des élèves de CE2 et CM1 a vécu une journée en immersion à l'école d'Esperce.

Projet vélo : Dans le cadre du « savoir rouler », les classes de CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 ont réalisé ou réalisent encore un cycle vélo de deux semaines. Les deux plus petites classes ont fait rouler la flamme olympique réalisée par les élèves d'Esperce, dans la cour de récréation, tandis que les deux classes de grands l'apporteront à l'école des Baccarets le mardi 2 juillet. Les élèves de la classe de GS-CP ont réalisé des affiches sur le thème des JO. A ce propos, un livret sur les jeux olympiques, offert par l'Éducation Nationale, a été distribué à chaque enfant le 14 mai.

Projets à venir :

- **Liaison GS CP** : Dans le cadre de la liaison GS-CP, deux rencontres sont prévues, la première à l'école maternelle de Grazac le mardi 24 juin pour assister à la répétition générale du spectacle de fin d'année de la maternelle, la seconde à l'école élémentaire de Caujac le 27 juin afin de faire découvrir les lieux aux futurs élèves et de partager un moment récréatif.

- **Spectacle de fin d'année** : Le spectacle de fin d'année des écoles de Caujac et d'Esperce aura lieu le mardi 18 juin à 18 heures à la salle des fêtes de Caujac et sera suivi, comme chaque année, d'un repas sous forme d'auberge espagnole dans la cour de l'école. Une exposition des réalisations de l'année aura lieu dans le hall de l'école.

- **Sortie à la Maison des Loups à Orlu** : Le mardi 25 juin, toutes les classes des écoles de Caujac et d'Esperce se rendront à la Maison des Loups à Orlu.

2/ Exercices de sécurité

Vagues de chaleur, plan de mise à l'abri :

La hausse des températures appelle une vigilance particulière et nécessite quelques aménagements pour l'accueil des élèves. Les bâtiments principaux des écoles du RPI, ne disposent pas de pièce climatisée, les températures des classes sont vite très élevées. Chaque classe pourra disposer de deux ventilateurs électriques.

En accord avec les Mairies, les salles polyvalentes ou les salles des fêtes de chacun des villages pourront être utilisées comme salles « refuge » en cas de vague de chaleur puisqu'elles sont climatisées.

École maternelle de Grazac :

A la maternelle, devant les façades les plus exposées des pièces qui accueillent des élèves, des parasols seront installés. Les employés municipaux seront certainement sollicités pour leur installation.

Des activités motrices et les récréations de l'après-midi pourraient être organisées dans la salle polyvalente.

L'équipe veillera également à ce que les élèves s'hydratent régulièrement, leur casquette et leur peau pourront être mouillées.

Les familles seront invitées à mettre de la crème solaire à leur enfant avant son arrivée à l'école et à prévoir un chapeau ou une casquette marquée à son nom etc.

Il conviendra également d'être attentif à tout signe de dégradation de la santé (faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, etc.)

Le jeudi 16 mai, le **deuxième exercice incendie** de l'année a été réalisé. L'école a été évacuée en moins de 3 minutes. L'alarme a été audible dans chaque classe.

Écoles de Caujac et d'Esperce :

Un exercice PPMS (attentat-intrusion) a été réalisé sur les deux écoles le 23 novembre. Un élu du Syndicat du Rieutarel était présent et a pris note des améliorations à apporter.

Un second exercice PPMS (inondation) a été réalisé le 22 décembre.

Le prochain exercice évacuation incendie aura lieu fin juin.

Un plan de mise à l'abri en cas de vague de chaleur a été défini en partenariat avec le syndicat du Rieutarel et les mairies. Les salles des fêtes des trois communes sont mises à disposition des écoles et des pack d'eau seront fournis.

Bravos à nos enseignants, à tous les intervenants qui ont accompagné et participé à ces travaux. Bonnes vacances bien méritées !

Fête 80's 90's avec le CDF

Le samedi 9 mars 2024, le Comité des Fêtes de Grazac a organisé une soirée mémorable sur le thème des années 80 et 90. Dès 19h30, les invités ont été accueillis dans une ambiance rétro, plongeant dans la nostalgie des décennies passées.

Le DJ Mac Prod a régné en maître aux platines, faisant revivre les plus grands tubes de ces époques emblématiques.

Le traiteur "Chez Frédéric" a régalié les convives avec un dîner délicieux, servant charcuterie de qualité, tartiflette et tropézienne.



Les pas de danse endiablés, les tenues colorées et les accessoires rétro ont transporté les participants dans une véritable machine à remonter le temps.

La soirée a atteint son apogée alors que les heures avançaient, mais l'énergie des convives est restée intacte.

Ils ont dansé et fait la fête jusqu'aux premières lueurs du petit matin, partageant des moments inoubliables et renforçant les liens dans une ambiance festive et électrisante.

Les discussions animées et les rires ont accompagné chaque plat, créant une atmosphère chaleureuse et conviviale. Certains ont fait un réel effort vestimentaire pour nous rappeler le meilleur (et le pire !) du style de ces décennies.

Après le dîner, la piste de danse s'est rapidement remplie, et la fièvre du dancefloor des années 80 et 90 s'est emparée de tous.

